

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU

Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol. III.

Montréal, (Bas-Canada) 4 Mai 1861.

No. 17.

SOMMAIRE : Chronique.—Lettre de Mgr. Dupanloup à M. de la Guéronnière, (fin.)—Les destinées du peuple canadien, par M. F. X. Trudel, membre du Cercle Littéraire.—Guérison de Madame André Lapière.—Enigmes.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE : Les événements jugés par les lumières de la Foi.—Rome et Jérusalem.—Les épreuves et la Résurrection.—Les moines de M. de Montalembert appréciés par Mgr. Dupanloup.

La foi présente des lumières éclatantes au milieu des plus profondes ténèbres, et des consolations ineffables au milieu des victorieuses au milieu des plus grandes afflictions. Un des grands génies du siècle de Louis XIV dit que lorsque l'homme est arrivé au dernier degré de la douleur, alors il trouve au fond de l'abîme, où il est précipité, un sol qui ne peut plus lui manquer, où ses pas peuvent s'affermir sans crainte, il trouve son Dieu. Et de même, en ce moment, où toutes les ressources humaines semblent abandonner l'Eglise, les esprits, voyant les puissances du monde la délaisser, sont universellement saisis de cette pensée que c'est parce que Dieu, le Souverain Maître, se réserve la solution triomphante de toutes ces difficultés.

De là, la ressemblance que l'on a vu entre les afflictions du St. Père et les souffrances de la Passion ; mais ces ressemblances ne se bornent pas à quelques détails extérieurs, elles vont plus avant, et un journal, bien informé, nous disait dernièrement que toutes les populations, en Italie, remarquaient ces rapprochements, en faisaient souvent le sujet de leurs discours, les proclamaient, et que la foi grandissant toujours au milieu des épreuves, plus elles voyaient le Chef de l'Eglise menacé, et plus aussi elles voyaient en lui une expression plus vive et une personnification plus parfaite de Celui dont il tient la place.

On cite à ce propos plusieurs journaux d'Italie qui au moment de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques ont traité ce sujet de la ressemblance des épreuves du St. Père et des souffrances du Sauveur. Or, cet accord entre les divers organes de l'opinion publique que montre-t-il ? Sinon l'expression des sentiments des populations, et l'opinion publique elle-même dans la vivacité de sa foi et la fermeté de ses convictions.

Dans les Etats, même soumis en ce moment au Piémont, ces sentiments éclatent de toutes parts, et l'on mentionne particulièrement l'*Echo de Bologne*, le *Catholique de Gènes* et l'*Harmonie de Turin*, comme n'ayant pas craint de montrer les rapprochements entre l'histoire actuelle et l'histoire du Calvaire, et, qui plus est, comme n'ayant pas craint de tirer les conséquences qui découlent naturellement de ces rapports et de ces ressemblances.

Dans un article, intitulé *Rome et Jérusalem*, l'*Armata* s'exprime ainsi :

“ Deux grands noms se prononcent ces jours-ci dans le monde. L'Eglise vêtue de deuil, rappelle aux fidèles, dans ses chants funèbres, le sort de la malheureuse Jérusalem, et la révolution, pleine d'audace, montre à ses partisans, Rome comme but final de leurs complots et de leurs perfidies.

“ Les prêtres, empruntant la voie prophétique de Jérémie, pleurent sur Jérusalem, autrefois habitée par un peuple, maintenant désolée et déserte ; autrefois la maîtresse des nations, et devenue aujourd'hui un monceau de ruines. Les révolutionnaires menacent de la guerre, de la destruction et de la mort Rome chrétienne, la Rome de Pierre, la Rome des Papes.

Jérusalem et Rome, l'une portant la peine de son déicide, l'autre livrée à une vaste conspiration, sont le sujet naturel de quelques observations sérieuses que nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

“ Jérusalem est une ville qui ne peut renaître. Rome est une ville qui ne peut mourir. Les habitants de Jérusalem, pour s'être souillés du sang du Rédempteur du monde, ont vu leur patrie condamnée à être l'immortelle image du deuil, de la désolation et de la mort. Et Rome, qui a eu le bonheur d'accueillir dans son sein le Vicaire du Christ ressuscité et immortel, a indirectement participé de cette vie qui ne meurt plus.

“ Jérusalem était destinée à être le théâtre de la Rédemption. L'œuvre accomplie, elle a disparu. Rome et son empire ont été créés, selon l'expression de Dante, pour le successeur de Pierre. Et Rome est demeurée pour le Pape, elle est conservée pour le Pape, et elle sera toujours la ville du Pape.”

“ Feuillotez les annales de l'impunité, vous y verrez deux efforts perpétuels des impies : l'un pour relever Jérusalem et donner ainsi un démenti à la divine parole ; l'autre pour détruire Rome pontificale et mettre à la place une ville païenne que l'on puisse appeler Rome du peuple.

“ Il y a des siècles et des siècles que ces desseins sont toujours repris et que l'on revient aux mêmes tén-

tatives ; et certes, si les moyens humains pouvaient suffire, Jérusalem serait relevée et Rome pontificale détruite ; car il y a eu, pour reconstruire la première, d'assez grandes richesses, d'assez puissants appuis, et il s'est levé contre la seconde de formidables armées, de terribles ennemis."

" Et comme Jérusalem est encore aujourd'hui en ruines, ainsi Pie IX se trouve encore à Rome, Roi et Pontife. Jérusalem ne ressuscitera pas, et Rome papale vivra, quoiqu'il arrive, malgré toute la puissance et l'habileté que pourront y mettre ses ennemis.

" Le député Boggio, qui, le 27 mars, citait à la tribune les 131 révolutions opérées contre Rome pontificale, apportait, sans s'en douter, un argument qui inspire la plus grande confiance aux catholiques, et qui prouve la miraculeuse stabilité de la puissance temporelle des Papes. Sans l'arrêt prononcé par la parole divine, Jérusalem serait aujourd'hui reconstruite ; et sans le secours divin, Rome pontificale ne subsisterait plus depuis longtemps.

" Mais répétons ce que nous avons dit en commençant : Jérusalem ne peut naître, Rome pontificale ne peut mourir. Jérusalem est la cité de la mort, comme l'appelle Lamartine ; Rome est la cité du Vicaire de Celui qui s'est dit *la voie, la vérité et la vie*. Jérusalem redit l'éternel soupir du calvaire ; Rome atteste la résurrection et le triomphe de la vie sur la mort. *Mors illi ultrà non dominabitur.*"

Ainsi Jérusalem dans ses ruines, dans sa destinée depuis dix huit siècles, nous donne l'idée de ce que nous devons par contre partie espérer de Rome ; le passé est le miroir de l'avenir et nous pouvons avec confiance, comme chrétiens, admirer le bonheur et l'enseignement d'un pareil rapprochement. Tous les esprits animés de la Foi seront d'accord sur cette pensée si nettement exprimée :—Jérusalem ne peut naître : Rome pontificale ne peut mourir. Jérusalem redit l'éternel soupir du calvaire ; Rome atteste la résurrection et le triomphe de la vie sur la mort : *mors illi ultrà non dominabitur.*

Le même journal a fait aussi un rapprochement remarquable entre la résurrection du Sauveur et les résurrections de la Papauté.

On a déjà dit, et plus d'une fois, depuis le commencement de l'Eglise, que la Papauté temporelle était morte et ensevelie ; on l'a dit, et on l'a répété dernièrement dans une illustre assemblée, lorsque Mgr le Cardinal Mathieu défendant la Papauté, une voix brutale s'éleva de l'assemblée, coupa la parole au vénérable Archevêque, et que disait-elle cette voix ? *Qu'il n'y avait plus à revenir sur cette question, puisque le pouvoir temporel était déjà perdu sans remède.*

" Mais, dit l'Armonia, cette Papauté que vous croyez morte et ensevelie, vous la verrez bientôt ressuscitée et triomphante. Apposez sur sa tombe les seaux de la diplomatie, entourez son sépulchre d'armes et de canons, et soyez sûrs que d'ici à trois jours, quand vous irez visiter le lieu où vous croyez l'avoir déposée, vous le trouverez vide et vous entendrez une voix qui vous dira : *Surrexit, non est hic* : elle est ressuscitée ; elle n'est plus ici.

" C'est ce qu'a dit un ennemi même de l'Eglise, le 27 mai 1860, le Député Ferrari, à la Chambre des députés : "la Papauté que vous croyez morte et que personne ne me soupçonnera de respecter aveuglément, je vois que tous ceux qui s'attaquent à elle ont à s'en repentir."

" Et un an après, le même Député disait à la Chambre : "Rome est fatale aux Rois, et vous devez faire en sorte qu'elle ne le soit pas à la famille aujourd'hui régnante."

" La Papauté a été ensevelie dans les catacombes par les premiers persécuteurs païens, Dioclétien et ses collègues ; et au lieu même où étaient le cirque et les jardins de Néron, s'élève aujourd'hui le Vatican, et la colonne qui portait la statue de Trajan porte maintenant celle de Pierre. Entrez dans les catacombes où était ensevelie la Papauté, et vous entendrez cette parole : *Surrexit, non est hic* : Elle est ressuscitée, elle n'est plus ici.

" Plus tard, l'Empire déclare la guerre à la Papauté, il croyait l'avoir frappée de mort et ensevelie, parcequ'il avait exilé, emprisonné, torturé, fait mourir et enterré quelques Pontifes. Mais la Papauté est ressuscitée triomphante, et les jours de ses humiliations et de ses défaites apparentes, ont été pour l'Eglise des jours de gloire et de splendeur. Le député d'Ondes-Reggio l'a démontré à la Chambre dans la séance du 27 mai. . . .

" L'Empire, qui, comme le paganisme, avait cru ensevelir la Papauté, est lui-même descendu dans la tombe. Interrogez les villes, les prisons, les châteaux où les Papes ont été relégués, retenus captifs et parfois mis à mort, partout il vous sera dit : *Surrexit, non est hic.*

" Après le paganisme, après l'Empire, est venue la Révolution, qui a aussi entrepris d'en finir avec la Papauté et de l'ensevelir. Elle croyait y avoir réussi : elle entonnait des chants de victoire ; le 10 novembre 1793, elle décrétait que la religion catholique était abolie, et elle condamnait Pie VI à quitter ses Etats.

" Pie VI mourut à Valence, mais la Papauté n'était pas morte avec lui. Entrez dans la citadelle où le Pontife fut renfermé et enterré comme prisonnier d'Etat ; cherchez son tombeau, vous le trouverez vide, et une voix vous dira : *Surrexit, non est hic.*

" La Papauté ressuscite miraculeusement dans la personne de Pie VII, et bientôt elle est attaquée de nouveau par la Révolution. Savone et Fontainebleau devaient la cacher à jamais à tous les regards. Interrogez, à Fontainebleau et à Savone, ces mêmes chambres qui devaient être le tombeau de la Papauté ; elles vous répondront : *Surrexit, non est hic.*

Le journal continue ces rapprochements, il montre le Pape Pie VII détenu à Fontainebleau, prisonnier à Savone, réfugié à Gènes en 1815 ; plus tard Pie IX obligé de quitter sa capitale et d'aller à Gaète, et si l'on va à tous ces lieux témoins des épreuves de la Papauté, que diront-ils, que diront les murs qui ont accueilli le Pontife persécuté ? *Surrexit, non est hic.*

Enfin, il termine par l'application de tous ces faits à la situation présente.

Aujourd'hui de nouveaux plans sont ourdis, les ennemis de la Papauté la déclarent déchue, aux applaudissements des Chambres Italiennes. Les uns lui proposent pour tombeau la rive droite du Tibre, d'autres Jérusa-

lém, d'autres la Sardaigne, Avignon, l'Espagne ou la Bavière; mais, dit l'*Armonia*, " Quelque part que soit jeté Pie IX, malgré la force et la multiplicité des sceaux, malgré le nombre et la vigilance des gardes, malgré toutes les précautions des Scribes et des Phariséens, Munich ou Avignon, ou la Sardaigne ou Jérusalem vous apportera, le troisième jour, ces étonnantes paroles : *Surrexil, non est hic*, il est ressuscité, il n'est pas ici. Voilà seulement le lieu où on l'avait placé."

Et cette résurrection de la Papauté sera seule la vraie résurrection de l'Italie, ensevelie actuellement dans le désordre et l'anarchie.

Un des plus brillants succès actuels est celui qu'a obtenu le livre de M. de Montalembert sur les Moines. Nous nous plaisons à le constater comme une preuve que le talent du grand publiciste catholique n'a fait que grandir avec les travaux et les services rendus, et nous aimons aussi à proclamer ce succès comme un signe favorable des temps.

L'édition a été presque enlevée, en quelques jours, les recueils les plus accrédités en ont parlé avec le plus grand éloge. On se souvient de la sensation profonde que causa la Vie de Ste. Elizabeth, et surtout l'introduction historique qui la précède; or l'on trouve que toutes les admirables qualités de M. de Montalembert, d'érudit, de savant et d'écrivain entraînant et plein d'habileté, sont encore plus remarquables dans ce nouvel ouvrage.

Mgr. Dupanloup, au milieu de ses immenses travaux et de ses luttes pour la liberté de l'Église, a voulu consigner son jugement dans l'un des recueils catholiques les plus estimés, le *Correspondant*. Nous voulons en extraire au moins quelques lignes, qui sont pleines de cette vivacité d'expression qui caractérise l'illustre Evêque d'Orléans.

Mgr. Dupanloup nous montre dans un récit charmant, ce qu'était d'abord M. de Montalembert dès sa première jeunesse, ce qu'il promettait et ce qu'il a tenu, et enfin par quels constants et infatigables travaux il a répondu aux riches trésors que Dieu avait mis en lui :

" Quand j'ai rencontré, pour la première fois, M. de Montalembert, il avait seize ans, c'était à la Roche-Guyon, chez le pieux et excellent duc de Rohan, de si douce et si regrettable mémoire. Il sortait du collège et venait de remporter le premier prix de discours français au grand concours. C'était déjà un chrétien sincère, un catholique dévoué, studieux et belliqueux. On sentait déjà en lui qu'il était, comme il le dit de ses moines, trempé pour la guerre, et serait un champion indomptable de la liberté et de la justice.

" Il a tenu fidèlement, depuis, toutes les promesses de sa brillante jeunesse. Sa vie a été et est encore toute militante; soit qu'il parle, soit qu'il écrive, il combat; et toujours pour la grande cause à laquelle il s'est dévoué. De toutes les luttes que cette cause a eues à soutenir, pas une seule qu'il ait désertée; pas un mot, pas une ligne de lui qui n'ait été pour elle: pas un pas dans

sa carrière hors de cette voie; et soit à la tribune, soit dans la presse quotidienne, soit dans ses grands ouvrages, c'est toujours le défenseur infatigable de la même grande et sainte cause: la cause de la religion, de la justice et de l'honneur.

Et dans la crise inattendue et terrible que nous traversons en ce moment, et qui a surpris parmi nous tant d'âmes trompées; déconcerté tant de cœurs faibles, il vient encore de se signaler, parmi les plus intrépides, pour la défense de la Papauté menacée et délaissée.

" Quiconque a visité la demeure de M. de Montalembert, dans le Morvan, a été frappé du caractère et des contrastes que je signalais plus haut, c'est-à-dire des habitudes studieuses et réfléchies de l'auteur et en même temps de son amour de la lutte et du combat.

Il habite, au milieu des bois et des lacs du Morvan, un vieux manoir qui a encore ses tours et ses fossés, ses grandes Salles avec des tapisseries antiques, et des devises de chevalerie, fières et nobles, par exemple: *Bien ou rien*; et encore: *Plus d'honneur que d'honneurs*. Puis, dans un appartement retiré, est sa vaste bibliothèque, vrai sanctuaire, où il se tient avec ses massifs in-folio, pour son grand travail, qui se prolonge souvent bien avant dans la nuit.

" Le livre qui nous occupe présente bien plus encore ces caractères.

" M. de Montalembert y a travaillé vingt ans, avec la patience d'un religieux de Saint-Maur, et à travers toutes ces luttes religieuses et politiques, dans lesquelles le devoir et l'honneur avaient marqué sa place, et où il a toujours paru au premier rang. Mais dès que l'inter valle des sessions législatives ou les hasards des événements amenaient quelque trêve et lui donnaient quelque loisir, il revenait à son livre avec une foi et une ardeur croissantes, comme à un labour chéri qui consolait, reposait, et retrempait son âme."

Ce qu'il y a le plus à remarquer dans ce livre ce n'est pas seulement le talent hors ligne qu'il montre, ni l'érudition extraordinaire qu'il renferme, mais c'est l'esprit de foi dont il fait preuve à chaque page. L'auteur ne voit pas seulement, dans les moines, leurs œuvres extérieures, mais il ne perd jamais de vue, leur influence morale et intérieure sur le fond et le cœur de la société. C'est ce que nous dit très-bien Mgr. Dupanloup.

" Ceux qui croient rendre le plus de justice aux moines bornent, souvent, leur apologie à demander grâce pour eux, au nom des services rendus par les ordres monastiques aux lettres, aux sciences, à l'agriculture. C'est, comme dit M. de Montalembert, vanter le superflu aux dépens de l'essentiel. Sans doute, il faut constater et admirer la mise en culture de tant de forêts et de tant de déserts, la transcription et la conservation de tant de monuments littéraires et historiques, et cette érudition monastique que rien ne saurait remplacer; ce sont-là de grands services rendus à l'humanité, et qui eussent suffi, si l'humanité était juste, pour couvrir les moines d'une éternelle égide." Mais il y avait autre chose encore, nous le verrons, de bien plus grand, de bien plus admirable, dans l'institution monastique: il y avait la culture de l'âme, la force morale, la lutte contre les sens, la grande passion de l'amour de Dieu, en un mot, la sainteté."

Enfin, cette appréciation remarquable est terminée par le tableau de la suppression de l'ordre monastique, et à ce sujet que de réflexions ne pourrions-nous faire, maintenant que nous avons vu les tristes résultats d'un pareil crime.

« On peut affirmer sans crainte que la société moderne n'a rien gagné, ni moralement, ni matériellement, à la destruction sauvage, radicale, universelle, des institutions monastiques. La culture intellectuelle a-t-elle gagné davantage? Qu'on aille demander où en est le goût des lettres et de l'étude, la recherche du beau et du vrai, la science pure et droite, la vraie lumière de l'esprit, dans les sites qu'occupaient naguère les moines, là où ils avaient porté, les premiers, le flambeau de l'étude, du savoir, au sein des campagnes, au fond des bois, au sommet des montagnes, et même dans tant de villes qui leur devaient tout ce qu'elles ont jamais connu de vie littéraire et scientifique. Que reste-t-il de tant de palais élevés dans le silence et dans la solitude aux produits de l'art, aux progrès et aux plaisirs de l'esprit, au travail désintéressé? Quelques pans de murs crevassés, habités par les hiboux et par les rats; des restes informes, des tas de pierres et des flaques d'eau. Partout l'abandon, la saleté ou le désordre. Plus de retraites studieuses, plus de vastes galeries pleines de collections diverses, plus de tableaux, plus de vitraux, plus d'orgues, plus de chants; plus de bibliothèques surtout, pas plus de livres que de prières ou d'aumônes! »

Nous pensons que l'accueil rencontré par un pareil ouvrage, accueil si honorable pour l'auteur, est un signe favorable de l'état de l'opinion publique.

Le monde a ses amis, l'Eglise a les siens, beaucoup ne voyent que les intérêts présents; mais beaucoup ont le sens des choses éternelles, puisqu'ils recherchent des lectures si relevées, si remplies de l'esprit de Dieu.

On dira peut-être que comparativement le nombre des justes est la minorité, il est vrai; mais combien en faut-il pour sauver la terre de ses plus grands excès? L'histoire des miséricordes de Dieu est là pour nous répondre.

Lettre de Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans, à M. de la Guéronnière.

(Suite et Fin.)

Cet envahissement en pleine paix d'un royaume allié; ces embarquements en plein jour dans les ports du Piémont, ces enrôlements publics dans toutes ses villes;

Cette comédie diplomatique d'un ministre qui, tant que le succès est douteux, nie effrontément sa complicité;

Ce débarquement de Garibaldi protégé par des vaisseaux anglais;

Cette fusillade des prisonniers de Milazzo, pour donner « un salutaire exemple »;

Et puis tous ces décrets rendus *au nom du roi Victor-Emmanuel*;

Cette proclamation de la loi agraire, ce partage des biens communaux « *aux combattants et aux victimes de l'ancienne tyrannie* »;

Les 1.500 forçats de Castellmare mis en liberté *sur leur parole d'honneur*;

Ce décret qui proclame *sacrée* la mémoire de l'assassin Agésilas Milano;

Toutes ces *atrocités*, enfin, comme on dit même au Parlement anglais, commises en Sicile, et ce hideux spectacle d'anarchie et de déprédation;

Dans les Etats napolitains, ce jeune Roi, qui tend vainement, au Piémont, une main loyale;

Qui demande aux rois de l'Europe, dont seul il soutient l'honneur, des secours, et n'en reçoit que de vains conseils, et puis je ne sais quels grands cordons;

Qui proclame l'amnistie, les institutions les plus généreuses, arbore le drapeau italien: mais voit la trahison piémontaise partout autour de lui: dans la flotte, dans l'armée, dans le ministère qu'on lui a désigné, et jusque dans sa famille;

Un oncle qui l'accuse devant l'Italie;

Un général *Nunziante*, qui passe à l'ennemi et sollicite ses soldats à la défection;

Un *Liborio Romano*, cette rare figure de traître, qui accepte de François II, le ministère de l'intérieur, pour y organiser toute trahison; qui proclame François II « son auguste maître » et, bientôt après, fait des adresses au « très-invincible Garibaldi, rédempteur de l'Italie », mérite, et reçoit de la main de Garibaldi l'épée d'honneur qui lui convenait, ce même portefeuille qu'il tenait de François II;

Puis ce secours donné par l'artillerie piémontaise à l'invincible Garibaldi, battu sur le Volturne;

Et au moment où, désabusé de sa confiance et rendu à son courage, le jeune roi de Naples va résolument combattre les troupes de la révolution; le roi piémontais lui-même, sans déclaration de guerre, et tandis que les ministres respectifs étaient encore accrédités auprès des deux cours, venant en aide à Garibaldi: le mensonge de la complicité tacite faisant place enfin à l'audace de la confraternité des armes: le droit public ne protégeant plus rien;

Puis, cette rencontre du révolutionnaire et du roi, qui lui tend la main, et lui dit: « Merci! » lui qui, au jour du péril, l'a désavoué devant l'Europe; lui, fils de ce Charles-Albert, qui refusa la couronne de Sicile qu'on lui offrait indûment;

Puis, cette entrée à Naples, côté à côté, dans la même voiture, du hardi forban, en blouse, avec le Roi.

Puis, toute cette votation, avec les trois urnes, sous la terreur des baïonnettes et du stylet;

L'état de siège dans les provinces napolitaines, afin de bien constater l'unanimité des suffrages;

Tout mouvement contre le mouvement piémontais puni de mort;

Le cri de: Vive François II, puni de mort;

Des soldats de François II, uniquement pour avoir été fidèles à leur roi, punis de mort;

Les colonnes piémontaises lancées en tous sens dans le pays pour y porter la terreur et la mort;

D'effroyables ordres du jour;

Cialdini ordonnant de *fusiller sans merci les paysans*, parce qu'ils sont fidèles à leur prince et à leur pays;

Pinelli, plus saurage encore: « Il faut, dit-il *écraser le vampire sacerdotal*. . . . Soyez inexorables comme le destin. . . . Contre de tels ennemis, la pitié est un crime. . . . »

En conséquence, d'effroyables fusillades;

Des prêtres, des magistrats emprisonnés et fusillés;

Après les fusillades, les bombardements;

Après le bombardement d'Ancône, le bombardement de Capoue; après le bombardement de Capoue, le bombardement de Gaëte, un des plus effroyables dont l'histoire des sièges fasse mention, les bombes s'attaquant spécialement aux maisons, aux églises, aux hôpitaux;

Les officiers de l'ancienne marine napolitaine traduits devant les conseils de guerre piémontais, parce que chez eux un dernier reste d'honneur se refuse à bombarder leur Roi et leur Reine;

La trahison mettant fin à ces horreurs, et à une défense héroïque, par l'explosion des poudrières;

Voilà, Monsieur, quelque chose des atrocités qui ont passé sous nos yeux ; et je n'ai pas tout dit, je ne puis tout dire.

Et vous, monsieur, si sévère envers le Pape et ses défenseurs, vous n'avez pas un mot pour tout cela !

Souffrez pourtant que je vous le demande :

Est-ce par tout cela que le Piémont, bien autrement rebelle que le Pape à nos conseils, a racheté ses mépris pour notre parole ?

Lui devons-nous tant d'impunité ?

Un homme qui a quelques droits à l'admiration de M. de la Guéronnière, M. de Lamartine, s'écriait récemment avec une éloquence sortie du fond de sa raison et de sa conscience émue :

Devions-nous donc au Piémont le sacrifice de tout ce qui a constitué jusqu'ici, parmi les sociétés civilisées, ce qu'on appelle le droit public, le droit des gens, le respect des traités, la sainteté des limites, la légitimité des possessions traditionnelles, l'inviolabilité des peuples avec lesquels on n'est pas en guerre ? Lui devons-nous le droit exceptionnel d'invasion dans toutes les provinces neutres et dans toutes les capitales où un caprice ambitieux le porte, au nom d'une prétendue nationalité que le Piémont invoque pour lui en la foulant aux pieds chez les autres ?

Devions-nous au Piémont le débordement, sans déclaration de guerre et sans titre, de ses baïonnettes dans toutes les principautés à sa convenance dans l'Italie septentrionale ?

« Devions-nous au Piémont l'invasion inopinée, par cent mille Piémontais, de ces États du Pape avec lequel le Piémont n'était pas en guerre, et pendant que nos propres troupes, par leur présence à Rome, semblaient devoir garantir au moins l'inviolabilité de fait des territoires ? Le drapeau français fut-il jamais affronté avec une telle irrévérence, je ne dirai pas par des ennemis, mais par des alliés intimes, à qui nous venions de rendre des services aussi éclatants que Magenta et Solferino ?

« Devions-nous au Piémont les débarquements scandaleux d'une armée piémontaise en Sicile pendant que ses ambassadeurs assuraient le roi de Naples de son respect pour ses États, et que les ambassadeurs de Naples portaient à Turin une constitution fraternelle en gage de paix et d'alliance ?

« Devions-nous enfin au roi de Piémont le droit impuni d'aller, à la tête d'une armée royale, poursuivre, assiéger, bombarder dans son dernier asile, à Gaète, un jeune roi à qui sa jeunesse, innocente du despotisme de son père, n'avait pas même permis de commettre des fautes qui motivent l'animadversion d'un ennemi ou le jugement d'un peuple ? Ce droit des boulets et des bombes sur la tête des rois, des femmes, des enfants, des jeunes princesses d'une maison royale avec laquelle on n'est pas en guerre, est-il devenu le droit des rois contre les rois de la même famille ? Est-ce là la fraternité des trônes pour un prince qui veut universaliser la monarchie ?

« Non, nous ne devons rien de tout cela au roi de Piémont, lors même que, pour légitimer ses énormités monarchiques, il se servirait du beau prétexte de la liberté à porter aux peuples. . .

« Et quelle diplomatie, excepté la diplomatie anglaise, peut contraindre la France à ratifier de telles audaces contre le droit des peuples ? . . . »

Tout n'est pas dit encore. La France, qui a certainement plus aimé le Piémont que le Pape, peut encore défendre le Pape. Le veut-elle ?

Dites-nous-le, monsieur, déchirez le voile qui couvre vos dernières paroles, soulevez ce mystère inconvenant, sortez de ces phrases enveloppées et de cette équivoque peu digne de vous ?

Quoi ! « l'Italie et la Papauté temporelle n'ont pas encore trouvé leurs conditions d'équilibre, » dites-vous.

Où bien ces mots, monsieur, n'ont pas de sens, ou bien ils laissent supposer je ne sais quelle combinaison qu'on sait impossible.

Il ne s'agit plus, comme le proposait la brochure *le Pape et le Congrès*, de laisser au Saint-Père Rome et un jardin. Le Piémont exige Rome pour son Parlement ; et Victor-Emmanuel, pour sa demeure. Il ne restera donc au Pape que son jardin et sa

maison. En d'autres termes, le pouvoir temporel sera aboli, le Pape et les cardinaux recevront un traitement et un hôtel. Vous ne posez point, Monsieur, cette conséquence ; tout le monde la tire pour vous, en vous lisant.

Monsieur le vicomte, vous savez l'histoire. Charlemagne n'a pas voulu que le Pape fut son aumônier ; le Pape n'a pas voulu être l'aumônier du grand Napoléon, et vous croyez qu'un Pape voudra devenir l'aumônier de Victor-Emmanuel !

Ce pouvoir que la France a fait, que la France a rétabli, que les siècles ont respecté, Siège indépendant au Pontife du genre humain, que Paris ne voudrait pas céder à Vienne, ni Vienne à Madrid, ni Madrid à Munich, vous proposez d'en faire une prébende piémontaise !

Puis, parce que nous considérons ce pouvoir, que vous voulez abolir, comme essentiel à l'indépendance de notre foi, vous nous accusez de mêler le temporel au spirituel ! Nous sommes des hommes de parti, la Cour de Rome est menée et obstinée ! Vous lui conseillez l'impossibilité, puis vous l'accusez de repousser vos conseils. Soyez, monsieur, sincère et logique. Allez jusqu'au bout de vos raisonnements. On peut avoir deux politiques, on ne peut pas avoir deux conclusions. Or, vous en avez deux. Décidez-vous.

Si vous voulez le maintien de la souveraineté pontificale, conseillez nettement au gouvernement de l'Empereur de défendre au Piémont d'y toucher.

Si l'abolition de ce pouvoir antique est votre conclusion ; si dans ces tristes temps, où la morale publique reçoit parfois chez nous de si cruelles atteintes, le plus auguste représentant de la foi et de la moralité chrétienne doit être sacrifié, dites-le ; si c'est votre opinion, soutenez-la. Mais, au moment où votre écrit peut mettre les combles aux malheurs immérités du Pape, au moment où il peut encourager la France à abandonner le pouvoir temporel du Saint-Siège, et décider le Piémont à y porter la main, ah ! du moins, ne lui prêtez pas des paroles pour insulter sa victime !

Agréez, etc.

† FELIX, évêque d'Orléans.

LES DESTINÉES DU PEUPLE CANADIEN.

« Les meilleurs fondements des races nouvelles sont les services rendus à la cause de la justice et de Dieu. »

VICOMTE DE MELUX

Souvenirs Historiques.

L'événement mémorable qui immortalise le quinzième siècle, la découverte de l'Amérique par Colomb, fut la grande époque par laquelle l'histoire du globe fut, relativement à son établissement, divisée en deux périodes principales. Dans l'une, nous assistons aux premières scènes de la vie de l'homme ; nous y voyons le genre humain sortir de son berceau, puis grandir, se perfectionner, découvrir les sciences et les arts et bientôt couvrir tout le vieux continent. C'est dans cette période que les peuples, parvenus à leur maturité et ayant presque épuisé les perfectionnements matériels, assistent à la naissance du Christ ; c'est alors aussi qu'ils voient se dérouler sous leurs yeux le tableau du christianisme marchant à la conquête de l'univers. D'un autre côté, en laissant derrière nous cette fameuse partie de l'histoire du monde, et après avoir traversé la grande époque que je viens de signaler, il nous est permis de jouir d'un spectacle aussi très-grandiose, quoique marqué d'un caractère tout différent : je veux parler de la conquête du Nouveau-Monde sur la barbarie, et de son établissement par les nations européennes.

Quatre nations concoururent principalement à cette grande œuvre : la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portu-

gal. Il importe de remarquer surtout, l'action toute différente que chacune de ces puissances a exercée dans le Nouveau-Monde, les motifs divers qui les poussèrent à franchir l'océan et à verser une partie de leur population sur le continent d'Amérique. Dans ces motifs, on aperçoit déjà le rôle que chacune doit y jouer plus tard et le caractère des peuples qu'elles implantaient sur ce sol. Aujourd'hui que l'œuvre de ces nations est achevée et que l'heure a sonné où ils ont dû cesser ou à peu près leur action de ce côté-ci de l'Atlantique, les destinées des nouveaux peuples qu'elles y ont établis sont laissées en leurs mains.

En effet, le temps est venu où la jeune Amérique va se trouver, grâce à la marche rapide des événements, émancipée complètement de la vieille Europe. Or, tous les peuples qui la composent sont appelés à jouer, dans l'accomplissement de ses destinées, un rôle différent suivant le caractère de ce peuple, sa religion, ses institutions, sa puissance physique et morale. Le peuple canadien aura donc lui aussi son rôle à remplir et cela, à plus de titres que tout autre, malgré son infériorité numérique. C'est pourquoi, il est de la plus haute importance pour nous d'arrêter quelques instants notre pensée sur notre situation actuelle, de jeter un regard en arrière, de tourner les pages de notre histoire nationale, d'étudier notre origine, de scruter les secrets de la Providence, de connaître ses desseins sur nous par ce qu'elle a déjà fait pour notre patrie; enfin de faire la revue de nos forces tant intellectuelles que morales et matérielles, afin d'acquiescer ce qui nous manque, en qualités et en vertus, de réprimer ce qui est mauvais et de nous préparer ainsi à remplir dignement la tâche qui nous est assignée comme peuple.

C'est pourquoi, j'oserai vous inviter, Mesdames et Messieurs, à essayer avec moi d'entrouvrir le grand livre de la destinée des peuples pour chercher à y découvrir qu'elles seront celles du peuple canadien. Lorsque nous aurons vu pour quelle fin Dieu a implanté sur les bords du St. Laurent la noble famille canadienne, il nous sera facile de connaître ce que nous aurons à faire pour parvenir à ces fins.

Or, nous allons essayer de prouver que les Canadiens-Français sont destinés à former un peuple grand et puissant, et surtout qu'ils sont appelés à promouvoir; dans une mesure plus large que tout autre peuple, les intérêts de la civilisation sur ce continent; en d'autres termes, que le peuple canadien est destiné à être la première puissance civilisatrice de l'Amérique; et que, comme la France est placée à la tête de la civilisation européenne, de même le Canada-Français doit être placé à la tête de la civilisation américaine.

La tâche est ardue, le sujet de la plus haute importance; c'est pourquoi, il me sera permis de solliciter votre indulgence et votre bienveillante attention.

Nous ne demanderons pas s'il est vrai que les peuples ont une destinée marquée d'avance dans les secrets de la création. Cette question ne pourrait être posée que par les adorateurs de la *raison* ou un adepte du culte du hasard. Or, ni l'un ni l'autre de ces dieux ne sont de mise aujourd'hui. Pour nous, Canadiens, éclairés depuis notre enfance par le divin flambeau de l'Évangile, cette question n'est pas un problème. Les peuples ont une destinée; comme toute autre, le peuple canadien a les siennes.

Nous allons tâcher de les connaître en considérant 1o. notre origine; 2o. les motifs qui ont présidé à l'établissement du Canada-Français; 3o. le fait de son établissement et sa position en regard des autres peuples du continent.

I

D'abord, nous remonterons jusqu'à la naissance de notre bien aimée patrie; nous chercherons dans son origine quelques indices des destinées qui l'attendent dans les temps

futurs. Il est naturel que l'on puisse présager de l'avenir d'une nation, en considérant la source d'où elle est sortie. Malgré que, de nos jours, on ait considéré comme une folie le prestige attaché aux illustres origines; malgré que le génie semble n'avoir pas de généalogie, il n'en est pas moins conforme aux principes d'harmonie qui gouvernent le monde que le bon produit le bon, que des grandes causes naissent les grands effets, et que les grandes nations donnent naissance aux grandes nations. Ces principes doivent être appliqués au peuple canadien, descendant du plus grand peuple de l'univers. De même que le Fleuve majestueux, aux rives duquel il se désaltère, descend à pleins bords des plus beaux lacs du monde pour se promener sur le sol américain comme le Roi des fleuves; de même, pourquoi le peuple canadien-français, après avoir puisé le sang de ses veines au cœur de la vieille France, reine de l'univers, ne s'éleverait-il pas, sur ce continent, à la grandeur à laquelle est parvenue la mère patrie sur le sol européen?

Comme rejeton de cette grande nation dont il a reçu le jour, à lui doit être dévolue une partie de la mission qui était assignée à cette dernière. Or, l'histoire nous apprend que la France fut destinée à promener à travers les siècles le flambeau de la civilisation. Dès son origine, avant que la chute de l'empire romain et la grande invasion des Barbares eussent plongé l'Europe dans les ténèbres d'une ignorance profonde, elle fut assez heureuse pour recueillir, dans les langes de son berceau, quelques rudiments des sciences et des arts qu'Athènes et Rome avaient perfectionnés au temps de leur splendeur. Cette précieuse semence germa silencieusement sous la cendre de ses cloîtres, jusqu'à l'époque où Charlemagne releva l'étendard des lettres, pour le placer à côté du sceptre impérial qu'il a si glorieusement porté. Une mission plus sublime encore, celle de sauvegarder la chrétienté, de faire triompher partout la croix était imposée au peuple de Charles: et dans la lutte gigantesque que se livrèrent l'erreur et la vérité, le Christianisme et la Barbarie, la France marcha à la tête du monde catholique et conduisit le combat. Avant que Charlemagne eut repoussé la barbarie jusqu'au fond de la Germanie, le héros de Tours, combattant à l'ombre du même drapeau, arrêta les pas du Barbare qui s'avavançait par la péninsule Hispanique pour écraser l'Europe.

Plus tard, ce fut le drapeau français qui conduisit la chrétienté sous les murs de la Sainte Cité, flotta sur ses tours à la place du Croissant, et terrassa les enfants du Prophète. Il flottait encore à Lépante et se déployait vainqueur dans les plaines de la Pologne lorsque les Musulmans menacèrent l'Europe de ce côté. Dans toutes ces occasions fameuses, la patrie de St. Louis se montra digne de sa sublime mission. Son épée fut l'épée de l'Église; elle-même en fut la fille aînée; et ses souverains, après avoir mérité cent fois le titre de *Rois très-Christiens*, furent glorieusement proclamés les *protecteurs du St. Siège* et les défenseurs de la foi.

Dès lors et jusqu'à ce jour, quelle nation a pu lui enlever le sceptre du monde? Si quelquefois elle eut des rivales qui la dominèrent un instant par la force des armes, est-il un peuple qui ait pu lutter contre sa puissance morale. Non! C'est elle qui a imprimé aux nations du monde entier le mouvement principal dans la voie du vrai progrès. Elle a réglé les mœurs européennes, et ce qui plus est, l'Église de France, protégée par les Charlemagne et les St. Louis, a toujours été la plus illustre de la chrétienté. Ses chaires théologiques, ses écoles, ses universités devinrent le foyer de toutes les connaissances humaines; le rendez-vous de tous les peuples.

Après l'époque laborieuse des temps modernes, où il lui fallut arrêter l'incendie dévastateur allumé par l'hérésie, elle écarta les derniers nuages de l'ignorance, et du sein de la société française se leva radieux le soleil de la civilisa-

tion qui devait atteindre, sous Louis-le-Grand, son plus haut degré de splendeur. Époque à jamais mémorable, le dix-septième siècle se vit couronné, par la main de la France, de l'aurole de toutes les gloires.

Arrêtons-nous ici, Mesdames et Messieurs, car c'est sous les auspices de ce grand siècle que la Providence voulut placer notre berceau. Cent années plus tôt, on voulait coloniser le Canada, mais toutes tentatives furent vaines. Il fallait un génie comme celui du grand Richelieu pour présider à la naissance de notre peuple. Et le même lustre qui éclaira la naissance de Bossuet, de Louis XIV, de Condé, de Corneille, devait aussi éclairer la première heure de notre existence. Ainsi notre berceau fut couvert de toutes les fleurs de l'éloquence et de la poésie; le peuple canadien, enfant, fut bercé aux chants harmonieux de Fénelon, de Racine et de Lafontaine. Si plus tard, ce royal enfant est abreuvé d'amertume par une cour sans entrailles; s'il se voit arraché des bras de sa mère-patrie; s'il est éprouvé au creuset de l'adversité; s'il teint de son sang les épines du sentier qu'il parcourt, ce sang dont il a marqué tous ses pas qu'il a versé par torrents, ce sang ne laisse pas de faire battre son cœur d'élan nobles et généreux, d'entretenir en lui la vie, la valeur et la noblesse de ses aïeux.

Fils d'une aussi illustre origine, le peuple canadien serait-il destiné à languir sans force et sans gloire sur le sol de l'Amérique? Semence précieuse, tombée de l'arbre majestueux qui ombrage l'Europe, n'a-t-il pas en lui le condiment nécessaire à produire sur une nouvelle terre un arbre aussi beau et aussi puissant que celui duquel il est tombé? Descendant d'une race aux grandes destinées, sera-t-il englouti, absorbé, anéanti par des races étrangères? N'est-il pas au contraire destiné à poursuivre, de ce côté de l'Océan, la fonction évangélique et civilisatrice que ses pères ont opérée dans le vieux monde? C'est là, Mesdames et Messieurs, ce qu'il nous est permis d'espérer légitimement; c'est ce que nous devons même espérer avec une confiance inébranlable; c'est là que doivent tendre tous nos efforts; sans quoi nous pourrions être taxés de faiblesse et de pusillanimité. Oui, ce serait nous montrer indignes de nos pères et de nous-mêmes, que de ne pas atteindre le but que nous imposent notre origine et les traditions de la noble race à laquelle nous appartenons!

Les peuples, pourrait-on objecter, perdent presque toujours, après quelques siècles d'existence, cette grandeur, cette puissance, et cette noblesse qui longtemps les avaient fait arbitres des autres nations. L'histoire ne nous montre-t-elle pas, à chaque page, un de ces fameux peuples de la veille qui le lendemain traînaient misérablement une existence stérile? Ne nous présente-t-elle pas quelquefois le rejeton d'une grande nation qui déjà se décompose et tombe en décadence, même avant d'avoir acquis les marques de la virilité?

Devant ces grands spectacles, il est vrai, nous sommes tentés de conclure que le génie des peuples ne se transmet pas, et que la noblesse des origines n'est pas une indice de la grandeur des destinées. Cependant, une étude plus sérieuse de la constitution des peuples et de l'économie sociale, une vue plus profonde des grandes leçons du passé, va nous instruire de ce qui cause ces ruines. En effet, que l'on étudie bien l'histoire de ce peuple la veille de sa chute, et l'on verra qu'il s'est lui-même rendu indigne de sa mission; que le vice l'a ruiné, comme il ruine quelquefois les familles; qu'il s'est abâtardi en se livrant à la débauche, en oubliant ses devoirs et en se laissant balloter au vent délétaire de l'impunité. Que l'on fusse l'autopsie de ce cadavre et l'on verra que l'irreligion et l'immoralité ont pénétré ses chairs, qu'ils ont rongé tous ses nerfs; que le poison a caillé le sang de ses veines, et l'a jeté par terre, sans vie, pour être broyé sous les pieds du despotisme ou déchiré par l'anarchie.

Mais tel n'est pas, Dieu merci, l'état du peuple canadien! La sève nourrissante du Catholicisme a, dès le berceau, passé dans tous ses membres; lui a donné, avec la vigueur de la jeunesse, toute la force de l'âge mûr. Si la vieille France, ou plutôt la tourbe impie de ses demi-savants, de ses romanciers, de ses utopistes et de ses brigands, a quelquefois été frappée de vertige, le peuple canadien a été, pendant ce temps, purifié comme un or précieux au creuset de l'épreuve; il a été régénéré dans le sang de ses héros et de ses martyrs.

Ayant toujours méprisé la mollesse, les délices empoisonnées des peuples corrompus, les doctrines perverses du dernier siècle, il s'est conservé sain de cœur et d'esprit.

Oui, notre origine est pour nous un gage certain de notre grandeur future! Tout se réunit pour le constater. Les premiers colons du Canada furent choisis parmi ce que la France avait de plus religieux, de plus respectable, et je dirai même de plus noble. En effet, jamais peuple ne fut constitué avec plus de sagesse et de sollicitude que le peuple canadien. Nos pères furent pour la plupart des guerriers valeureux, choisis dans les rangs des plus fiers bataillons que la France eût sous ses drapeaux. Plusieurs d'entr'eux furent pris dans les rangs de la noblesse, mais de cette noblesse qui conserva les vertus chevaleresques de ses pères, de cette noblesse qui savait encore se dévouer pour la patrie. D'autres enfin venaient des campagnes de la France, emportant avec eux toutes les vertus du hameau pour en doter le nouveau pays. Car, Mesdames et Messieurs, il est des vertus qui ne se trouvent que sous le chaume; et il fallait au Canada des paysans français avec leur ferveur, leur bon sens et leur simplicité, afin qu'il ne manquât rien au caractère du jeune peuple. Ces trois éléments d'élite formèrent une société d'élite où tous étaient des héros. Héros dans la guerre par leur bravoure indomptable! héros au foyer domestique par leur abnégation, leur esprit de sacrifice; héros dans l'œuvre ardue de la colonisation; héros au milieu des forêts et des précipices comme pionniers de la civilisation. Nos mères, je le dis avec un orgueil bien légitime, nos mères furent de ces nobles femmes qui, comme Mesdames de Verchères, virent quelque fois fuir devant elles des bataillons d'ennemis, ou bien de ces femmes choisies dans les cloîtres français, d'où elles apportèrent pour dot une éducation soignée, des mœurs d'une douceur, d'une beauté exquises, un cœur façonné par la main de la religion, une âme ornée de la fleur de toutes les vertus.

Telle fut d'abord la femme canadienne, et ce sera toujours un bonheur pour nous de le répéter, tandis que tout change en ce monde, la femme canadienne n'a presque pas changé. C'est toujours ce noble type que nous sommes heureux de retrouver; c'est toujours la compatriote de Mesdames Elizabeth de France, de Sevigné, etc. C'est encore l'amie joviale et spirituelle de nos salons, le conseiller ingénieux, la compagne fidèle, dévouée dans les mauvais jours et les moments terribles de l'épreuve; c'est enfin l'ange de douceur assis au foyer domestique, distribuant cette parfaite éducation qui élève les peuples; l'ange qui console et qui prie, lorsque le cœur a besoin de prières et de consolations. Vertus suaves que l'on admire! Gages précieux de notre grandeur future! Car, comme l'ont proclamé tous les moralistes, c'est la femme qui règle les mœurs de la société. Quelle soit religieuse, chaste, vertueuse, ennemie du fuste et des vains plaisirs; que les qualités domestiques brillent dans toute sa personne; et la société sera honnête, vertueuse, bien réglée.

Lorsque nous pouvons remonter à de si nobles aïeux; lorsque l'origine de notre peuple présente un caractère de grandeur, peut être unique dans l'histoire; lorsque la source d'où nous sortons n'a jamais été infectée par aucune souillure, y aura-t-il de la présomption, pour nous, de supposer à notre nation un avenir glorieux? Non, Mesdames et Mes-

sieurs, les vertus de nos pères, leur héroïsme, leur valeur ont germé au fond de nos âmes ; et il n'est pas un de nous qui ne reconnaisse, aux battements de son cœur, les nobles sentiments qui les ont animés. Il n'est personne surtout, qui n'ait foi dans les paroles de l'Écriture où il est dit : " Que Dieu bénira les enfants de ceux qui, comme nos ancêtres, ont marché dans les voies de la justice et observé ses commandements"—Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qui nous permet d'espérer que le peuple canadien deviendra un grand peuple, et qu'il lui sera donné de continuer la mission civilisatrice dont il doit être chargé en vertu de son illustre origine.

(A CONTINUER.)

GUÉRISON DE MADAME ANDRÉ LAPIERRE, EN 1857.

Angélique Goneau, née à Montréal, âgée de 52 ans, demeurant au faubourg Saint Joseph, épouse de Monsieur André Lapièrre, fut atteinte, en 1850, d'un mal au pied gauche, qui se communiqua bientôt à la jambe, et lui fit éprouver de vives et continuelles douleurs. Son pied et sa jambe n'étaient qu'une plaie, qui rendait une suppuration abondante, si fétide, que malgré tous les soins de propreté qu'on pouvait prendre, on était contraint d'ouvrir le matin, les croisées de sa chambre, pour en renouveler l'air, afin d'en diminuer la mauvaise odeur qui lui était insupportable à elle-même. Ce mal persévéra ainsi l'espace de six ans, avec plus ou moins d'intensité : quelquefois la malade était en état de marcher, quoiqu'avec peine, le pied enveloppée dans des linges ; mais, le mal s'aggravant ensuite, elle était contrainte de rester immobile sur un canapé, des temps considérables, comme six ou sept semaines de suite.

Les sangsues, la pierre infernale, et d'autres moyens employés successivement, ne produisirent aucun bon résultat. Les chairs du pied et de la jambe étaient dans un tel état d'altération et de décomposition, qu'à la fin, le Docteur qui la traitait lui déclara qu'il n'y avait point de moyen humain, pour guérir un tel mal, et qu'il cesserait de la visiter, afin de ne pas l'engager d'avantage dans des dépenses inutiles. Un autre Docteur qui la visita dans cet état, avoua aussi que l'art était impuissant pour la guérir. Ce fut pareillement le jugement que porta la Sœur Bourbonnière, Religieuse de l'Hôtel-Dieu, après avoir vu la plaie de la malade. " Vous pouvez faire des Neuvaines, lui disait-elle, pour demander à Dieu la résignation ; mais il ne fera pas un miracle pour vous guérir. Votre mal est sans ressource."

Cette Sœur parlait de la sorte, à cause de plusieurs Neuvaines que la malade avait faites à Notre-Dame de Pitié, ou plutôt que des personnes pieuses faisaient pour elle. Il lui semblait en effet que dans cet état de vives souffrances, elle était incapable de prier et qu'elle ne pouvait que pleurer et se lamenter, en voyant qu'elle souffrait sans espoir d'adoucissement dans ces maux, attendu que son Docteur pensait qu'elle ne tarderait pas de succomber à un si douloureux martyre.

Enfin Mademoiselle Eulalie Lapièrre, fille de la malade, ayant entendu parler de plusieurs guérisons opérées par l'huile de la lampe de Notre-Dame de Pitié, résolut d'employer ce moyen pour guérir sa mère. Elle s'adressa pour cela aux Sœurs de la Congrégation, Rue Notre Dame, qui, le Vendredi Saint 1857, lui donnèrent une très-petite quantité d'huile, environ une petite cuillerée, qui suffit à peine pour oindre le pied et la jambe. L'onction dont nous parlons ayant été faite, les douleurs cessèrent, ce même jour ; le pied se dégonfla, et le lendemain, la malade marchait dans sa maison. La semaine de Pâques, qui suivit, elle pût sortir et aller par les rues, spécialement à l'église de l'Évêché, où elle fit la Sainte Communion ; et ce qui n'est pas moins remarquable : sa plaie s'étant fermée en si peu de temps, Mad. Lapièrre n'éprouva aucune des suites qu'on avait craint de cette subite suppression. Enfin, quoiqu'il y ait déjà plus de trois ans, depuis sa guérison, elle n'a jamais remarqué aucun retour de son ancien mal et a constamment vaqué à ses affaires avec une liberté entière,

Telle est la déclaration faite par Madame Lapièrre et par sa famille, ce neuf Novembre 1860.

DAME ANDRÉ LAPIERRE.

DEMOISELLE EULALIE LAPIERRE.

ANDRÉ LAPIERRE.

DAME C. S. RODIER, JUN.

CERCLE LITTÉRAIRE.

Les Elections Semestrielles des officiers du Cercle Littéraire auront lieu ce soir, 4 mai. Tous les membres sont priés de se rendre à cette séance.

Par ordre,

J. A. GÉNAND

S. A. C. L.

ENIGMES.

Comment s'appelle l'objet que peu d'hommes estiment ?

Et pourtant il honore la main du plus grand empereur.

Il est fait pour blesser et tient de fort près au glaive.

Il ne verse pas de sang, et fait pourtant mille blessures ; il ne dépouille personne, et pourtant enrichit : il a conquis le globe terrestre, il fait la vie douce et égale.

Il a fondé les plus grands empires ; il a bâti les plus anciennes cités ; j'amaïis pourtant il n'alluma la guerre, et heureux le peuple qui met en lui sa confiance. (1)

Connais-tu ce tableau sur un fond tendre. Il se donne à lui-même la lumière et l'éclat. A toute heure il est autre, et toujours frais et entier. Il est exécuté dans le plus étroit espace ; le plus petit cadre l'entoure ; cependant toute grandeur qui le frappe, tu ne la connais que par ce tableau.

Et peux-tu me nommer encore ce crystal ? Nulle pierre précieuse ne l'égale en valeur ; il brille sans jamais brûler, il attire à lui tout l'univers. Le ciel même se peint dans son cercle merveilleux. Et pourtant ses reflets sont encore plus beaux que ce qu'il reçoit du dehors. (2)

(1) La Charrue.

(2) L'œil.

Des Presses à air dilaté d'Eusèbe Sénéchal, 4 rue St. Vincent, Montréal.